

ALAS ACCES LIBRE EN ALPES DU SUD

Siège Social :

Espace Desmichels-Hôtel de Ville

04000 DIGNE LES BAINS

Email : mazluc@sfr.fr

Site : <http://www.acces-libre-alpe-sud.e-monsite.com>

ASS.déclarée au JO du 24/03/07

N° SIRET :497 539 353 000 APE 813E

CCP 1904 589 V 29 COTIS. ANN. 10 Euro

Portable : 0614830612

Tel. Fil : 0492311675

ALAS Lettre Mensuelle N° 103 de juillet et août 2019

A- Evènements marquants des mois de juillet et août 2019

A1--- Prise de contact avec tous les élus députés Européens :

Thierry MARIANI (FN)---Joelle MELIN (FN)---Jérôme RIVIERE (FN)---Julie LECHANTEUX (FN)

Sylvie BRUNET (LAREM)

Caroline ROOSE (EELV)

Manon AUBRY (F I)

Nora MEBAREK (PS) en attente de décision seulement suite au départ du Député Britannique quand l'accord avec L'UK sera définitif et officialisé

A2--- Prise de Contact avec YANNICK LLORET nommé par le Président Renaud MUSELIER Conseiller TRANSPORT au Conseil Régional SUD.

A3--- Prise de contact avec Jean Charles SARREMEJANNE nommé Président de L'UNION MARITIME ET FLUVIALE de Marseille-Fos .

A4 --- Observation du Président de BIF (Briançon –Italie – Ferroviaire), Jacques DEMOULIN et concernant la remarque de ALAS à propos du tracé proposé par BIF pour la percée du tunnel de MONTGENEVRE. Cette remarque précise que le tracé proposé par BIF n'est pas capable de laisser transiter tout le flux EST OUEST de fret. En réponse à BIF, ALAS dit tout d'abord au Président DEMOULIN qu'il lui sait gré et est obligé pour avoir affirmé que son tracé est capable de laisser passer tout le flux du fret EST OUEST. Ensuite ALAS l'affirme ici comme tl l'affirme depuis toujours qu' il faut tout d'abord que le MAÎTRE D'OUVRAGE dans notre cas sans doute le CONSEIL REGIONAL SUD constitue au plus tôt une équipe aidée par un ingénieur spécialisé issu d'un bureau d'étude de structures ferroviaires et **totalemment indépendant** mais conscient des ENJEUX du percement de ce tunnel et des règlements de sécurité d'un tel tunnel, dans le but de rédiger le CAHIER DES CHARGES qui précisera les fonctions que doit remplir le futur tunnel de MONTGENEVRE.

Au niveau de ALAS, nous répétons que l' étude constituant notre dossier d'engagement comprend :

- la mise au gabarit GB2 des 40 tunnels du Val de Durance . Le doublement de ces tunnels
- le doublement de la voie du Val de Durance avec des rails de 800 m généralisés
- L'électrification des deux voies
- Le shunt entre SISTERON et GAP
- La réhabilitation de DIGNE ST AUBAN et la liaison SUD permettant de laisser arriver la LGV à DIGNE et GAP

Toute prise de décision en accord réellement avec les ENJEUX d'une telle structure et sans autre arrière pensée, ALAS précise que, tracer une ligne droite de 21 km environ entre la gare souterraine de BRIANCON et BARDONNECCHIA est plus facile à gérer en exploitation de sillon qu' un tracé en pointillé avec des courbes et des entrées et sorties de plusieurs tunnels avec des arrêts pour faire plaisir à telle ou telle station comme proposé par BIF. Un tracé tel que celui proposé par BIF risque d'être **lourd en exploitation de sillon**. Les courbes sont des portions de voie qui demandent un remplacement plus fréquent par les glissements et un entretien des bogies aussi plus fréquents. Les gares de surface peuvent très bien être desservies par les téléfériques que ALAS a prévu depuis la gare de surface de BRIANCON et qui sont là pour réduire au maxi la venue des visiteurs en voiture privée vers les stations de sport d'hiver . Sur place des navettes électriques doivent pouvoir amener les visiteurs à leur point d'arrivée choisi. L'idée est aussi de faciliter un maximum le trajet de la LGV et celui du fret comme celui des TER ou TET quand on considère GAP, VEYNES GRENOBLE, GENEVE ou Vallée du PÔ Vallée du RHÔNE par BRIANCON et VEYNES et VALENCE, autres vrais ENJEUX de la structure du tunnel de MONTGENEVRE. Est-ce mal de proposer VEYNES comme carrefour ferroviaire entre quatre aéroports intercontinentaux : MARSEILLE PROVENCE, LYON ST EXUPERY NICE CÔTE d'AZUR et GENEVE COINTRIN ?

En 2007 ALAS a fait une estimation en considérant qu'il faut aboutir à un projet complet de réalisation des ENJEUX. Les estimations émises sont voulues sincères et basses. Elles ne résultent d'aucune connaissance issues de sondages de sous sol qui est supposé toujours de consistance rocheuse et dure ce qui permet un avancement régulier des outillages de percement. ALAS a estimé un projet cohérent et capable d'atteindre peut être par étapes les ENJEUX du projet. C'est le BE choisi qui aboutira au prix final, facilement analysable . Si on est d'accord avec les ENJEUX, il faut réaliser **ce qui doit l'être**.

On parle des ENJEUX sans les préciser. Ils sont de trois sortes :

- a--- Développer économiquement les deux départements des ALPES DU SUD par la voie ferroviaire.
- b--- Economiser au maxi les combustibles fossiles pour rendre la France et L'EUROPE capable d'acheter ce combustible fossile indispensable
 - à son aviation CIVILE
 - à ses véhicules d'urgence
 - à ses engins de génie civil.
 - à ses engins agricoles
 - à ses navires de commerce
 - à ses moyens de mobilité des trois armées terre, air et mer

quand ce combustible fossile se fera rare et cher

Sur le plan de la stratégie du Projet, l'idée est de ne jamais *contraindre* à n'utiliser que le train mais à **permettre** d'utiliser le train et dans le cas où le donneur d'ordre du transporteur est pressé, d'utiliser la route ou l'avion en payant un surplus. Reste à considérer, les transports ultimes qui ne peuvent être assurés que par la route ou l'hélicoptère. Pour ces transports ultimes par la route il faudra par la suite utiliser les camions à moteur électrique.

c--- contribuer à diminuer la pollution de l'air ambiant en économisant l'émission du CO2, du NOX, et des particules responsables de tant de pathologies pulmonaires chez les plus fragiles : nos anciens et nos enfants

J'ai été un peu long dans mon exposé mais c'est à raison. Encore une fois Merci au Président Jacques DEMOULIN d'avoir précisé sa volonté de vouloir laisser passer **tout** le fret EST OUEST de la route vers le rail par le tunnel de MONTGENEVRE.

NB. Cette lettre mensuelle est adressée entr'autre à **tous** les nouveaux députés Européens dont la députée SYLVIE BRUNET citée par le président Jacques DEMOULIN..

A5--- Madame Simonetta SOMMARUGA Conseillère Fédérale et Ministre des Transports de la Confédération SUISSE a récemment déclaré : « *je veux transférer plus de marchandises sur le rail par un paquet de mesures* ». Le paquet de mesure est :

- baisse des prix des sillons et une réduction de prix spéciale pour les longs trains de marchandises
- maintien des subventions d'exploitation pour les transporteurs.
- évaluation d'une hausse de la taxe Carbone pour les camions les plus polluants et des contrôles plus sévères du trafic routier Lourd.
- effacer les conditions misérables de travail de certains routiers et établissements de normes sévères avec contrôle sévère des temps de travail et de repos. Sans ces mesures aucune concurrence loyale entre la route et le rail n'est envisageable.

Voici les mesures assez faciles à appliquer puisque la SUISSE a percé le tunnel ferroviaire du St Gothard. Elle a donc permis un choix entre route et rail pour les transporteurs qui doivent traverser la SUISSE .

Laisserons nous encore longtemps la FOLIE du transit par la route du trafic de fret entre CATALOGNE et VALLEE DU PÔ ?

B--- Courrier reçu :

--- lettre du 11/06/19 de Monsieur le Président du Conseil Régional SUD faisant suite au développement scolaire demandé.

--- lettre du 01/07/19 du recteur de l'académie.

C--- Courrier expédié :

--- lettre du 05/07/19 à Monsieur le Recteur d'Académie comme suite à sa lettre du 01/07/19

--- lettre du 30/07/19 à Yvan LLORET Conseiller transport de Renaud MUSELIER.

--- lettre du 05/08/19 à Claude SARREMEJEANNE Président UNION MARITIME et FLUVIALE Marseille Fos

NB : Nous remercions tous les membres auxquels nous adressons cette lettre et qui se sont acquittés de la cotisation annuelle de 10 Euro et exhortons tous ceux qui ne se sont pas encore acquittés de le faire sans tarder pour l'année 2019 . D'avance un grand merci . Nous répétons que notre association couvre ses frais de fonctionnement uniquement sur les cotisations de ses membres ; cela fera 4 ans que nous ne recevons plus de subvention de la part du Conseil Régional SUD ce qui nous empêche de nous déplacer ou de nous déplacer en couvrant les frais sur nos propres budgets quand le déplacement est impératif.

Lucien MAZZELLA
Secrétaire Trésorier ALAS



Robert GLEIZE
Président ALAS

